

GRANDS INCENDIES ET ALERTES CLIMATIQUES : PLAIDOYER POUR LA RÉSILIENCE DE NOS TERRITOIRES

Jean-Luc Gleyze

19/09/2022

Durant l'été, des feux hors norme ont détruit en Gironde des milliers d'hectares. Portant atteinte à un patrimoine naturel irremplaçable, ces incendies nous alertent sur l'urgence de mieux prévenir et combattre les nouvelles catastrophes climatiques, mais aussi d'adapter nos modes de vie et nos territoires à ces nouveaux défis. Engagé sur le front des incendies, mobilisé de longue date sur la question de la résilience territoriale, Jean-Luc Gleyze, président du conseil départemental de Gironde, fait le récit de cette séquence inédite et livre des enseignements pour l'avenir.

Ce retour d'expérience se concentre autour de trois aspects : combattre le feu (un récit) ; prévenir les grands incendies (des enseignements et des propositions) ; déployer la résilience territoriale (une approche).

Combattre le feu, un récit

S'il fallait n'en choisir qu'un, ce serait celui-là.

Cet instant que celles et ceux nés ici, qui ont vécu dans ce massif des Landes de Gascogne, peuvent ressentir plus que n'importe qui, dans leurs fibres, dans leur chair, dans leur cœur.

Ce moment où un pin magnifique, altier et souverain, dont l'écorce est noircie, dont les épines ont pris la couleur rouille de ces terres ferrugineuses qui colorent les ruisseaux de la lande, déjà condamné parce que ses racines, consumées en partie par le feu souterrain, promettent de le faire chuter. Ce moment où ce pin, symbole d'une forêt mature et généreuse, succombe en quelques secondes, emportant avec lui son demi-siècle d'existence sous les coups de deux bucherons que j'ai mandatés, par une déchirante nécessité, pour protéger la route départementale qu'il menace.

J'aurais pu écrire aussi sur ce que j'ai vu. Ces nuits d'incendies quand les ciels nocturnes éclatent en brasiers orange et rouges flamboyants. Ces visions d'enfers quand le mur de feu embrase jusqu'aux plus hautes cimes des arbres. Ces chaleurs étouffantes et les fumées asphyxiantes, le crépitement attisé par le soleil implacable et les souffles d'un vent soudain que l'incendie produit lui-même. Ces torchères saisissantes qui émergent en immenses sorcières ardentes au-delà de la canopée, doublant la hauteur des arbres même. Ces monstres de feu tentaculaires qui sans cesse se déploient, s'allongent puis s'élargissent, lèchent avant de dévorer, glissent comme une matière incandescente que l'on pense parfois ne plus pouvoir arrêter, tant ils déjouent les prévisions pour s'épandre en coulées de feu à l'opposé des vents naturels, encerclent villages et maisons qu'ils enserrant de tenailles brûlantes. Ces ballets d'avions et d'hélicoptères qui vous plongent dans une ambiance de guerre ; dont les largages semblent parfois s'évaporer face à l'intense violence des flammes. Cette fumée devenue une immense masse cotonneuse qui masque le soleil avec en son cœur un air de nuage nucléaire. Ces sautes de feu que l'on voit se produire sous nos yeux et qui se dirigent avec convoitise vers les plages, vers les zones habitées, vers un supermarché, vers des centrales photovoltaïques. Enfin, ce nuage de fumée devenu tellement immense que camions et lances à incendie semblent, vus d'hélicoptère, terriblement dérisoires...

J'aurais pu écrire aussi sur tout cela. Mais j'ai choisi ce pin.

D'une part, parce que d'autres que moi, qui ont été sur le front de feu, les engagés en première ligne qui ont suffoqué et combattu au cœur du brasier, sont plus légitimes pour décrire la sidération, le courage qui doit venir des tripes, la bravoure qui doit surmonter le découragement face à l'ampleur du sinistre ; et la fatigue qu'il faut, elle aussi, vaincre avant de repartir au combat.

D'autre part, parce que ce pin résume à lui seul toute la chaîne de valeur de ces forêts si spécifiques, de leur histoire, de leur impact sur les humains présents sous leurs boisements, de tout ce qu'elles ont façonné au fil des siècles, dans leur développement arboré comme dans les connexions invisibles de leurs racines, dans les ondes imperceptibles du bruissement de leurs feuilles.

J'ai écrit « ces forêts », parce que les deux (La Teste et Landiras) sont très différentes alors qu'elles étaient jointives et en parfaite continuité. Quand l'une constitue une singularité atypique dans l'immensité du massif, l'autre est emblématique de ces Landes de Gascogne nées, en grand partie, de la volonté humaine. L'une est sauvage et usagère avec des droits médiévaux, l'autre, née de la main humaine, répond à des enjeux d'exploitation économique.

Deux forêts donc, avec deux histoires et deux contextes différents. Deux forêts qui, pourtant, ont

été ensemble victimes d'incendies hors norme, provoqués par la convergence de quatre paramètres communs et simultanés, qui en expliquent l'ampleur.

Tout d'abord, la température caniculaire. Constante sur plusieurs semaines, elle a atteint 42°C lors du « lundi noir » du 18 juillet, journée éprouvante pour celles et ceux qui ont vécu de près les incendies. Une canicule succédant à la précédente du mois de juin, moins longue, mais qui a déclenché des orages de grêle d'une intensité rare au nord-ouest de la métropole bordelaise.

Ensuite, un taux d'hygrométrie particulièrement bas, atteignant lui aussi son record, notamment le 18 juillet, avec moins de 10% d'humidité dans l'air. Un indicateur de sécheresse propice à la propagation des incendies.

Puis une végétation elle aussi très sèche en sous-bois, particulièrement au ras du sol. Le résultat d'un hiver et d'un printemps insuffisamment pluvieux. Cette sécheresse était souvent masquée sous la pousse verte des fougères qui ne donnait pas à voir cette réalité.

Enfin, des vents instables, tournants, pouvant effectuer – le 18 juillet l'illustre particulièrement – quasiment 360° de giration. Des vents issus du contexte météorologique, mais qui se sont vu contredits par celui généré par la violence du feu, tantôt opposant les sens entre le souffle au sol et celui des cimes, tantôt déjouant les pronostics météorologiques en poussant par exemple le feu vers l'ouest quand il était envisagé à l'est. Des vents qui, au moment de l'incendie Landiras 2, ont atteint des vitesses de 60 à 70 km/h. Trop rapides et trop instables, ils ont ainsi dévoré 5 000 hectares dans la nuit du 8 au 9 août.

Quatre paramètres communs donc, auquel il faut ajouter un cinquième : la quasi-simultanéité des deux incendies. Si celui de La Teste débute à 15h11, celui de Landiras se déclare à 16h36, soit à peine un peu plus d'une heure après. Ce qui a obligé dès l'origine à une difficile division des moyens, qu'ils soient terrestres ou aériens.

Alors j'ai vu, j'ai entendu, j'ai partagé, j'ai vécu avec d'autres et comme d'autres ce qui restera comme « les grands incendies 2022 », comme on parlait avant de ceux de 1949. Des incendies historiques qui doivent marquer un « avant » et un « après ». Je les ai vécus de ma place, de mes fonctions de président à la fois du département de la Gironde et du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) 33. C'est de cet endroit que je restitue le présent témoignage. Alors que la voix de ceux qui savent toujours a parlé et parlera encore avec la force des certitudes, y compris dans des tribunes de presse, alors que certains viennent au secours de la victoire quand elle est acquise, alors que d'autres réécriront l'histoire comme elle aurait dû, selon eux, se dérouler

maintenant qu'ils en connaissent l'issue, ma parole sera celle de l'humilité et des questionnements, pour ouvrir des perspectives sans prétendre connaître vers où nous mèneront ces chemins, mais sans éluder non plus ce qui a pu bousculer mes propres certitudes.

De l'humilité parce que j'ai constaté une seule vérité factuelle : quels que soient les efforts des humains que nous sommes, et ceux des pompiers ont été surhumains, seule la nature nous impose ses droits. La vraie solution à la maîtrise des incendies a été la météo, lorsqu'elle a voulu, enfin, se révéler plus clémente pour permettre une action humaine efficace. Ce fut le cas le lendemain du « lundi noir » du 18 juillet, ou après le 10 août pour apaiser l'incendie Landiras 2.

De l'humilité parce que j'ai vu ces soldats du feu face aux flammes des Enfers, quand tout n'est plus que brasier, quand les pins craquent jusqu'aux cimes, éclatent sous l'insupportable chaleur pour projeter jusqu'à un kilomètre plus loin d'autres départs d'incendies, quand l'homme est si petit face au déchaînement qui brûle tout sur son passage, quand les pompiers les plus aguerris avouent eux-mêmes n'avoir jamais connu un feu d'une telle violence, d'une telle ampleur, d'une telle intensité. Quand le rougeoiement semble si proche des maisons devant lesquelles je me trouve qu'il paraît inconcevable que Cazaux soit épargné. Quand je vois aussi ces deux pompiers, une femme et un homme, qui tentent de sauver encore la toute première maison qui brûle à demi quand toutes avaient été protégées et que je sens affectés par ce premier échec dans la lutte. Quand je rencontre, aussi, ces personnes évacuées accueillies dans le gymnase d'un de nos collègues, avec leurs interrogations, avec leurs angoisses, avec leurs fragilités aussi parfois qui rendent plus dur leur exil provisoire.

De l'humilité parce que j'ai vu dans les postes de commandement ce qu'induit la difficile prise de décision en situation de crise – qu'il est tellement facile de critiquer lorsque l'on n'y est pas confronté. Quand il faut intervenir ici et ailleurs à la fois, quand de tous côtés on réclame hommes et camions et que les troupes manquent au regard de l'ampleur du feu. Quand il faut choisir les endroits où déployer le nombre, toujours insuffisant, d'avions de lutte contre l'incendie, quand ces avions eux-mêmes ne peuvent pas décoller en raison de la fumée qui stagne alors que leur intervention serait plus que jamais nécessaire, quand il faut s'en priver et les détourner pour éteindre ailleurs, en Gironde ou dans les départements limitrophes, des « feux naissants ». Quand j'assiste aux changements tactiques, aux déplacements des lignes d'appui, indispensables pour s'adapter à l'évolution permanente du feu, que la stratégie avance, comme le dira un colonel, « en fixant des objectifs, mais sans garantir qu'ils pourront être atteints : alors, il faudra en fixer d'autres ». Quand les troupes sont si nombreuses pour protéger les maisons dans les quartiers diffus qu'il faut se résoudre à laisser brûler la forêt. Quand se produit, sous nos yeux, la saute de feu que l'on souhaitait ne jamais voir se réaliser, qui promet de brûler le Pyla et le quartier des

Miquelots à La Teste... Quand une poussée d'adrénaline gagne alors les officiers les plus calmes, qu'il faut faire le choix cornélien entre campings et maisons alors que le feu progresse. Et quand, enfin, l'incendie s'arrête en bas de pente dunaire sans monter jusqu'aux maisons, comme s'il n'avait pas voulu aller au bout de sa tâche destructrice.

De l'humilité parce que j'ai vu la fatigue sur les visages noircis, l'épuisement après le combat, l'incertitude face à l'adversité incendiaire, parce que j'ai vécu aux côtés du commandement les moments de découragement qui succèdent à ceux de l'espoir, parce que chaque heure, imprévisible, est différente de la précédente comme de la suivante, parce que la prévision météo qui définit la stratégie opérationnelle est contredite par la réalité du terrain, parce que le feu accélère soudain et avale des milliers d'hectares de forêt, trop vite pour s'adapter. Parce que j'ai moi-même, parfois, ressenti aussi ce terrible désespoir, ce sentiment d'impuissance face à l'ampleur d'un incendie qui se comporte en pieuvre de feu, tentaculaire, se déploie sur des kilomètres de lisières incandescentes, en jets de fumée qui s'étalent toujours plus loin. Quand des lagunes millénaires à la biodiversité rare et précieuse ont été ravagées et asséchées, quand le domaine départemental d'espaces naturels sensibles et de loisirs d'Hostens cède peu à peu sous les coups de bûche brûlants, quand les flammes gagnent sous nos yeux une presque-île que l'on ne peut, impuissants, atteindre. Alors, on descend d'hélicoptère ou l'on remonte dans la voiture en tentant de cacher son désarroi, parfois même ses yeux plus brillants qu'à l'ordinaire.

De l'humilité parce que j'ai vu les invisibles. Ces maires, ces équipes d'élus municipaux, ces bénévoles spontanés, qui ont mis sur pied, du jour au lendemain, des centres de crise dans leurs salles des fêtes, dans leurs mairies, dans leurs églises, qui ont hébergé, nourri, fabriquant sandwiches et repas, gérant manutention et logistique, recevant des tonnes de dons provenant d'autres acteurs de solidarité du territoire, assurant jour et nuit une présence permanente, allant jusqu'aux limites de leur résistance, quitte à mettre en danger leur santé. Ces associations comme les Pompiers solidaires qui sont venus apporter leur savoir-faire. Ces personnels aussi dans nos collèges qui se sont mobilisés pour assurer la restauration, pour permettre l'accueil des évacués. Toutes ces municipalités qui, non concernées directement par les incendies, parfois éloignées géographiquement, se sont mobilisées pour accueillir ou collecter des dons. Ces volontaires, enfin, agriculteurs, chasseurs, forestiers, sylviculteurs, anciens pompiers, qui sont venus assurer, et assurent encore, la surveillance du feu après le climax de l'incendie.

Une fierté magnifique aussi, quand la collectivité départementale a mis en place, en trois jours, grâce à des personnels permanents et saisonniers du domaine d'Hostens, un extraordinaire camp de base. Parce que le 3 août, je voyais la maire de Guillos et son équipe au bord de l'épuisement après trois semaines de mobilisation ininterrompue, parce que le 4 août, je demandai aux équipes

du domaine s'il était possible, à compter du lundi 8 août, d'accueillir en hébergement et restauration 300 à 400 pompiers pour soulager les équipes municipales.

Quatre jours plus tard, nous en étions à 1 500 pompiers, militaires et gendarmes accueillis, et la Première ministre venait nous annoncer l'arrivée supplémentaire et bienvenue de 360 sapeurs-pompiers européens provenant d'Allemagne, de Roumanie, de Pologne et d'Autriche. Nous sommes ainsi passés à un stade quasi industriel de logistique, servant jusqu'à 2 000 convives matin, midi, soir et nuit. Aux équipes du domaine sont ainsi progressivement venus s'ajouter d'autres agents du département, des bénévoles assurant cuisine, confection des sandwichs ou tâches logistiques et d'entretien, et même des collègues élus départementaux qui ont assuré des astreintes de jour comme de nuit pour aider au bon fonctionnement d'une fourmilière 24 heures sur 24.

Que retirer de tout cela ? Bien entendu, il y a le drame, les dégâts et cette cicatrice béante qui laisse désormais une douloureuse déchirure pour celles et ceux qui, comme moi, sont nés dans ce massif des Landes de Gascogne, ou pour celles et ceux qui avaient pour paysage familier la forêt usagère de La Teste. Il reste aussi cette terrible rancœur envers l'acte criminel, probablement commis sur le feu de Landiras, pour lequel l'impunité n'est pas acceptable.

Mais nous avons aussi connu une formidable aventure humaine qui a uni tous les volontaires, toute une population en souffrance, mais désireuse d'aider celles et ceux qui sont venus l'aider.

Elle démontre tout d'abord que la solidarité reste un réflexe naturel, une réaction instinctive et spontanée quand la crise survient, faisant de l'adversité un surprenant, et même émouvant, ferment de cohésion. Cela ne peut que donner l'irrépressible envie de voir cette solidarité s'exprimer tout aussi spontanément en dehors des moments difficiles, qu'elle devienne un élément fondamental de toute société humaine, une fibre élémentaire dans la texture sociale de l'humanité.

Elle illustre aussi qu'à l'image des tempêtes de 1999 et 2009, ou de la crise liée à la Covid-19, le salut vient toujours, naturellement et mécaniquement, du terrain. C'est bien dans nos communes, au sein de nos équipes d'élus de terrain, de nos associations, de nos populations, que la mobilisation se réalise, que la réactivité est assurée, que le bon sens vient répondre de façon pragmatique aux besoins, que le « système D » démontre son efficacité, que les solutions solidaires se construisent vite et bien. Cela a aussi lieu au sein d'une collectivité comme le département, pourtant non intégré à l'organisation officielle de sécurité civile, car il permet, lorsqu'on lui laisse sa place, d'assurer la coordination avec ces acteurs de terrain, qu'il pratique au quotidien et qu'il connaît bien, et ainsi de déployer des solutions pertinentes, d'apporter l'aide et le soutien inscrits dans son ADN de solidarités humaines et territoriales, par exemple en s'improvisant, comme ici, en camp de base

instantané et adaptable.

Pour le dire simplement, la résilience aux crises naîtra toujours d'en bas et, s'il faut l'accompagner parfois de moyens nationaux, ils seront toujours le complément de ces initiatives locales qui, crise après crise, démontrent pertinence et efficacité. C'est la raison pour laquelle, au regard d'un avenir dans lequel se renouvelleront inévitablement les soubresauts de crises diverses, il est indispensable de mettre en œuvre un nouvel acte de décentralisation, qui ancre, dans ce siècle de transformation, le rôle des collectivités locales en complément de l'action de l'État. Autrement dit, concevoir enfin une République des territoires en commun solide, innovante et partagée.

Il reste à présent des questionnements. Je les aborderai autour de ce que j'appelle la chaîne de valeur de la plus grande forêt de résineux d'Europe, qui doit servir d'appui au pilotage des états généraux du massif des Landes de Gascogne dont les présidents de Landes, du Lot-et-Garonne et de la Gironde ont sollicité auprès de la Préfète de Nouvelle-Aquitaine l'organisation cet automne, après le climax des incendies. J'interviendrai en prenant appui sur cet exemple qui est celui que je connais le mieux, mais il a vocation à éclairer d'autres problématiques qui, en les adaptant à la typicité de chaque massif forestier, peuvent faire l'objet de questionnements analogues qu'il vaut mieux se poser à titre préventif, avant d'y être confrontés comme nous l'avons été.

Prévenir les grands incendies, des enseignements et des propositions

Partons du foncier. Il conditionne l'organisation des forêts, et leur occupation par l'humain.

Côté La Teste, nous avons une forêt avec des propriétaires et des usagers, fondée sur des « baillettes » et des « transactions » datant du Moyen Âge, permettant de couper du bois vert pour la construction et du bois mort pour se chauffer. Un boisement qualitatif en milieu dunaire, ancien voire historique, laissé en pousse naturelle sans entretien du sous-bois, avec un réseau de pistes forestières sablonneuses et de rares routes. Cette faible accessibilité et son caractère touffu ont rendu très difficile la défense incendie. La forêt aujourd'hui détruite à 80%, se pose la question de son avenir foncier : toujours en propriété privée ? ou communale ? ou domaniale ? En maintenant ce régime médiéval dont on peut douter de l'utilité aujourd'hui ? Quelle part pour l'usage local ? Quel statut juridique pour demain ? La population concernée, mais aussi les élus locaux auront leur mot à dire sur ces sujets.

Côté Landiras, la forêt « classique » du massif, quant à elle, est à 90% privée. À la demande des maires, j'ai fait procéder à l'élaboration d'une cartographie identifiant, par codes couleurs, les

différents propriétaires afin qu'ils puissent être contactés. Certains d'entre eux m'ont exprimé leur étonnement en découvrant ces cartes : au premier coup d'œil, le parcellaire se révèle, souvent, extrêmement morcelé. Faut-il imaginer une recombinaison foncière, avec des unités plus structurées, *via* des échanges bilatéraux négociés ? *Via* un aménagement foncier que porterait le département ? Des unités foncières plus vastes permettraient à la fois une simplification parcellaire, une gestion forestière plus aisée et un contrôle facilité concernant d'éventuelles obligations d'entretien.

Le foncier mène à l'urbanisme et à l'habitat, dont, ici comme ailleurs, il est possible de constater combien les deux se mêlent souvent en milieu forestier, sans souci du risque incendie.

À La Teste, l'urbanisme littoral s'est sédimenté au fil des années, faisant fi à la fois du recul du trait de côte et de la réalité forestière. Mieux encore, la proximité boisée garantit un cadre de vie privilégié, fort prisé par les habitants qui y accèdent soit par le biais de la transmission, soit par le biais de l'acquisition, soit par celui de la construction. Au Pyla, la forêt ruisselle au milieu des habitations, à moins que ce ne soit l'inverse. À Cazaux ou aux Miquelots, la densité habitée est forte. Les sapeurs-pompiers ont eu fort à faire dans ces secteurs pour respecter leur second objectif après la protection des victimes : préserver les maisons. D'ores et déjà, y compris côté État très regardant sur ces sujets *via* les documents d'urbanisme, des réserves fortes s'annoncent. Pourra-t-on encore autoriser des constructions aussi imbriquées dans la forêt ? Faudra-t-il prévoir des « zones-tampons » facilitant la protection incendie ? Faudra-t-il être plus coercitif pour faire respecter les obligations de débroussaillage ? *Quid* des lieux d'hébergement de loisirs en pleine forêt ? Et des « cabanes » habitées qui s'y trouvaient implantées ?

Sur le secteur de Landiras, l'urbanisme est traditionnel de la lande : des bourgs espacés de quelques kilomètres, des quartiers comportant plusieurs maisons et beaucoup d'habitats diffus, assez fréquemment de maisons isolées qui ont nécessité énormément de moyens de défense incendie pour les préserver. Ce mode d'urbanisme n'est donc pas nouveau, mais, autrefois, la conscience de l'inflammabilité forestière était dans l'ADN des habitants, d'où les airials, ces clairières avec feuillus qui constituaient une protection physique évidente contre le risque d'incendie. Avec le temps, la tentation de l'espace d'agrément forestier s'est faite plus forte, et la forêt s'est rapprochée des maisons, ou l'inverse. Il est vrai que la Gironde est un département attractif, générant un solde net annuel de 20 000 habitants et, parmi ces nouveaux arrivants, certains n'ont pas cette culture du risque lié au feu. Les alentours des maisons ne sont, là encore, pas souvent débroussaillés, d'autant que cette obligation revient au propriétaire de la maison et non à celui de la parcelle boisée. Alors que faudra-t-il faire demain ? Ne plus autoriser de constructions en lisières boisées ? Garantir là aussi des « zones tampons » préventives ?

Réinstaurer la logique des airials ? Obliger à l'entretien des parcelles, quitte à en confier la responsabilité aux propriétaires des bois ?

Comme après les tempêtes Martin et Klaus, il faudra dans les mois et années qui viennent assurer la replantation de la forêt. Un sujet partagé par chaque massif qui subit les effets dévastateurs d'un aléa climatique.

Pour celle de La Teste, et au regard de son caractère pluri-atypique, son nouvel avenir sera étroitement indépendant de plusieurs paramètres. Le volet foncier évoqué ci-dessous sera fondamental, autant par son statut que par les acteurs qui se chargeront de sa renaissance. Le milieu dunaire conditionnera également la nature du boisement, au regard de son caractère géologique et physique. Par ailleurs, cette forêt avait aussi pour rôle de contenir l'avancée des dunes, notamment celle du Pilat. Enfin, le recul du trait de côte en façade Atlantique doit impérativement être pris en compte. Reste à savoir comment il est possible de considérer objectivement une replantation quand il s'agit d'une forêt historique, dont les sujets majeurs, qu'ils soient de mêmes essences ou d'autres, mettront des décennies, voire plus, avant de redonner un caractère forestier d'exception.

Concernant le secteur de Landiras, la forêt y est, comme dans le reste du massif, objet d'exploitation, de rentabilité, de filière économique. Très monoculturale, elle est plantée de pins maritimes qui poussent en sols pauvres et dont le système racinaire horizontal absorbe les eaux de surface, d'où son intérêt d'assainissement au XIX^e siècle. Elle a été complétée à l'origine avec des principes de « costières », talus plantés de feuillus délimitant physiquement les parcelles et constituant des écrans permettant de ralentir la propagation des incendies. Cette culture des feuillus, notamment des chênes, s'est peu à peu étiolée. L'exploitation de la forêt est devenue très intensive, rémanents et souches sont enlevés lors des coupes, et les feuillus de plus en plus sacrifiés. Les propriétés sont transmises à des générations qui ne vivent plus nécessairement sur site et qui ne disposent pas d'une véritable culture forestière. Parfois, ces propriétés sont vendues à des compagnies d'assurance ou à des groupes bancaires. Inévitablement, la question des essences à replanter sera posée, alors même que la géologie locale limite les possibilités de choix. Cette approche devra prendre en compte les contraintes économiques de la filière, car il faudra concilier rentabilité et résilience.

En effet, la filière forestière est touchée, et en premier lieu les sylviculteurs, mais aussi le reste de la chaîne de transformation du pin maritime. L'abattage doit s'effectuer rapidement pour enlever le bois mort qui va très vite favoriser un développement parasitaire, mais il faut garantir que le feu de tourbe et de lignite souterrain, aux reprises imprévisibles en surface et qui risque sans cesse de

s'affaisser en fosses incandescentes, ne mette pas en danger les forestiers. Ce même feu souterrain menace aussi de déraciner des arbres qui, à tout instant, peuvent se renverser. Il faut donc trouver suffisamment d'entreprises d'abattage et de débardage pour assurer à la fois la coupe de bois brûlé, réutilisable dans certaines parties de la filière, et la coupe de bois vert, nécessaire pour en faire tourner une autre partie. Il faut aussi surveiller attentivement les cours du bois, parfois volatils et donc susceptibles d'être impactés comme celle-ci.

Au-delà du choix en matière de replantation, se posent les questions d'organisation de la forêt et de ses aménagements. Si chaque forêt française a ses spécificités, ses caractéristiques en la matière conditionnent sa plus ou moins grande vulnérabilité au feu.

À La Teste, il est fort probable que la forêt soit désormais conçue pour garantir une organisation qui lui donne un caractère moins sauvage et plus accessible. Ses lisières au regard de l'habitat et de la vie humaine seront probablement traitées avec une dimension de sécurité plus importante, ses accès plus nombreux et facilités. Mais alors, *quid* de son réseau de pistes forestières sablonneuses ? Et quel maillage pour garantir une défense incendie plus aisée ?

Du côté de Landiras, au-delà d'une éventuelle mixité des essences, certaines de ces questions se poseront. Faut-il renforcer le maillage des pistes ? Créer de nouveaux pare-feux plus importants ? Comment protéger les abords des routes ? Quels rôles les champs de grandes cultures de maïs et les centrales photovoltaïques ont-ils représenté pour les sapeurs-pompiers en matière de zones d'appui ? Faut-il reconsidérer la conception de celles-ci pour constituer des pare-feux d'un nouveau genre, rémunérateurs pour les propriétaires et contributeurs au mix énergétique ? Comment garantir qu'un entretien rigoureux des parcelles soit assuré ?

Ces questions d'aménagement rejoignent celle de la protection incendie. Un sujet commun à tous les milieux forestiers, qui relève à la fois de doctrines opérationnelles, des moyens déployés et des techniques utilisées.

D'abord, le sujet de la doctrine visant à traiter « à feu naissant ». Pour La Teste, sauvage et inaccessible, il a été très vite évident que la défense incendie passerait inévitablement par les moyens aériens. Ceux-ci se sont aussi révélés fort utiles sur le secteur de Landiras. Et surtout, ils ont été détournés à de multiples reprises de ces deux incendies pour intervenir avec réussite, « à feux naissants », en Médoc, dans le Nord-Gironde, en limite de Dordogne ou dans les Landes. Une doctrine qui fait ses preuves et qui aurait de toute évidence évité l'ampleur de ces incendies historiques. Ce qui souligne l'utilité d'une présence à demeure, du début du printemps jusqu'à l'automne, de moyens aériens sur le plus grand massif de résineux d'Europe. Ce qui pose aussi la

question d'une stratégie nationale et européenne : il ne peut plus être question d'avoir à arbitrer entre sud-est et sud-ouest, entre nord et sud de la France, ou même entre pays européens. L'État et l'Europe doivent se saisir en urgence de ces sujets.

Ensuite, il faudra aborder les moyens des SDIS. Comment abonder et sécuriser leur financement ? Faut-il revoir la loi « démocratie et proximité » qui a figé en 2002 le calcul de la participation des collectivités en fonction de la population de cette année de référence, ce qui prive le SDIS de la Gironde d'un différentiel de financement de 400 000 habitants ? Ou faut-il mettre en œuvre une augmentation de la TSCA, prélevée sur les compagnies d'assurance ? Car chaque fois que les pompiers évitent des dégâts, c'est autant d'indemnités en moins pour le monde assurantiel.

Il faudra également retravailler l'organisation entre les pompiers et les partenaires de la prévention et de la surveillance du feu que sont, notamment, l'ONF et la DFCI. Les enseignements à tirer de leur rôle lors de ces incendies sont intéressants et peuvent permettre à l'avenir, à la fois sur le volet de la prévention et sur celui de la protection, de mieux assurer la coordination. Comment développer leur rôle préventif ? Quelles actions efficaces mener, alors que les nouvelles populations, ainsi que les touristes, sont peu, voire pas, acculturés aux risques forestiers ? Faut-il mieux professionnaliser la DFCI ? Consolider un ONF malmené depuis quelques années ? Revoir peut-être aussi la chaîne de commandement pour les placer, au moment de l'incendie, sous autorité du SDIS pour une meilleure coordination ?

Le sujet des techniques de lutte sera également essentiel à travailler. Les brûlages dirigés ou feux tactiques, autrefois dénommés contre-feux, ont démontré leur utilité pour caler des lisières et des zones d'appui, en assurant des limites propres le long des routes ou des pistes, par exemple. Ces techniques peuvent être dangereuses – les incendies de 1949 en ont été la tragique illustration –, mais quelques pompiers, parmi les générations les plus anciennes, en maîtrisent l'usage. Comment assurer le transfert de savoir-faire vers les nouvelles générations ? Imaginer une « école du feu », par exemple dans le centre de formation de Salles, avec des travaux pratiques en réel sur des secteurs qui le permettent ? Ou encore favoriser l'acculturation avec la réalité forestière locale ?

Quant à nos moyens matériels, il faudra évaluer ce qui s'est révélé adapté et, au vu à la fois des réalités opérationnelles constatées et des apports de colonnes venues d'ailleurs, ce que nous pouvons améliorer. Faut-il envisager des camions de 13 000 litres, comme les Bouches-du-Rhône en disposent ? Faut-il revenir à des camions plus petits de 3 000 litres, pour assurer plus d'agilité dans le contact avec l'incendie ? Quelle mixité dans ces équipements ? Et puisque nous partageons ce massif avec nos voisins des Landes et du Lot-et-Garonne, faut-il organiser la mise en œuvre des mutualisations ?

Restent, enfin, les sujets environnementaux. Chacune de nos forêts constitue un biotope spécifique, tout autant qu'un lieu de vie singulier que les impacts climatiques viennent bouleverser.

En disparaissant à 80%, la forêt usagère de La Teste prive désormais les dunes, dont celle du Pilat, de leur point d'appui qui les retenait. Qu'advient-il du déplacement de ces dunes si les hivers se révèlent venteux tant que les arbres n'auront pas repoussé, ce qui prendra plusieurs années ?

Dans le secteur de Landiras, l'immense cicatrice de 20 000 hectares laisse, comme à La Teste et ses 10 000 hectares, un vide dans lequel s'engouffreront les vents et les tempêtes, prenant leur force pour attaquer les arbres des parcelles avoisinantes ainsi fragilisés. Ces pins manquants, chargés par leurs racines de capter les eaux superficielles qui formaient avant leur arrivée de la lande un marécage, ne joueront plus leur rôle d'absorbant de ces eaux. Qu'advient-il de ces terres qui ne seront plus drainées ?

La biodiversité a été fortement impactée. Qu'est devenu ce chevreuil, croisé lors d'une reconnaissance avec un pompier, perdu au milieu d'un îlot de feuillus encore vert cerné de bois brûlé ? Sur le domaine d'Hostens, espace naturel sensible ravagé à 90%, les inquiétudes sont fortes autour des espèces potentiellement disparues. À quelques kilomètres, au niveau du Gat-Mort, des lagunes issues de l'ère glaciaire qui abritaient faune et flore précieuses et rares ont été asséchées. Il faudra probablement quatre saisons pour évaluer si la nature reprend ses droits. Déjà, fougères, roselières, touradons de molinie, chênes et bouleaux présentent le vert vif des signes de reprises. Mais il faudra passer l'hiver sur ces pousses printanières qui se produisent en fin d'été, voir comment se comportent la descente de sève et sa remontée au printemps, évaluer qui résiste, qui meurt. Le temps d'une nouvelle ère viendra alors : faudra-t-il réintroduire les espèces disparues pour retrouver les biotopes antérieurs, ou considérer que l'incendie fait partie désormais de l'histoire de cette terre et qu'elles sont donc considérées comme appartenant au passé ? Des espèces invasives vont-elles tenter de prendre leur place ? Comment écrire la suite environnementale de cet espace, entre résilience naturelle et présence humaine ?

Le bilan carbone des forêts dévastées est aussi important. D'après les calculs effectués par les services environnement du département, la captation de CO₂ des 30 000 hectares brûlés sur les deux incendies est estimée à 300 000 tonnes de CO₂ par an qui ne seront plus absorbées. Et l'on sait que cette absence de captation, couplée à la disparition de l'évapotranspiration des millions d'arbres manquants, fait entrer cet espace dans un cercle vicieux de réchauffement climatique accentué.

Enfin, les pins calcinés aujourd'hui, et coupés demain, en laissant pendant environ deux ans, pour

une purge sanitaire, la lande rase et désespérément vide, génèrent des conséquences paysagères et identitaires particulièrement douloureuses.

Côté La Teste, le grand vide causé par la disparition de la forêt usagère modifie substantiellement le paysage littoral, d'autant que cette forêt est visible très loin depuis le sommet des dunes. C'est un patrimoine végétal historique qui a ainsi disparu, avec une dimension affective forte pour les habitants de ce secteur.

Côté landes girondines, le manque est également puissant. Une partie des communes figure dans le périmètre du parc naturel régional des Landes de Gascogne, dont le premier axe de la charte est précisément la dimension forestière. Ici, c'est la lande dans laquelle on vit qui constitue l'écrin d'un habitat spécifique avec ces airials à forte typicité, et dont le paysage, en apparence monotone, est celui d'un pays qui se mérite. Car derrière la verticalité des pins à l'apparente monotonie pour qui n'a pas la curiosité sensible se cachent des richesses discrètes. Des cours d'eau aux allures d'Amazonie, aux eaux claires et au sable caramel, un patrimoine vernaculaire humble, mais précieux, des cafés associatifs aux noms de « cercles », qu'ils soient « De la concorde », « Ouvrier » ou « Des travailleurs », une culture gasconne de caractère, des palombières où l'on tue plus de foies gras et d'entrecôtes que de palombes, d'immenses espaces naturels privés, mais ouverts, une douceur de vivre qu'abrite l'ombre des chênes et que colore le parme des bruyères.

Déployer la résilience territoriale, une approche

Cette forêt, c'est tout cela, c'est le fruit de la fabrique humaine de nos ancêtres qui tisse aujourd'hui en fibre naturelle les Gascons que nous sommes. C'est une partie d'un patrimoine environnemental, paysager, bâti, économique et culturel transmis par les générations antérieures, que nous venons de perdre en quelques semaines.

Passé, présent, futur. C'est dans ce flux des temps que s'inscrivent ces incendies historiques. En cette première partie de XXI^e siècle, ils invitent dans le désastre au constat du dérèglement climatique pour le présent et à l'impératif de résilience pour l'avenir.

La Gironde est un exemple de laboratoire de ces changements climatiques. Les tempêtes Martin et Klaus en 1999 et 2009, la crise liée à la Covid-19 vécue par l'ensemble de la planète, les inondations en 2020 dans le même secteur que celui des incendies, des gels tardifs qui mettent régulièrement en péril les récoltes agricoles et viticoles, une première canicule au printemps 2022 qui a généré un orage de grêle d'une rare violence au nord-ouest de la métropole bordelaise, un recul marqué du trait de côte, une baisse de la biodiversité confrontée au développement d'espèces invasives, et

ces deux incendies historiques en 2022... Le dérèglement planétaire se rappelle régulièrement à nous, avec des fréquences et une intensité qui s'accroissent.

Ces inquiétants constats climatiques, locaux et globaux, qui transforment, en ce début de siècle, des signaux faibles en signaux forts m'ont amené à proposer en 2018 au département de la Gironde une démarche autour de la « résilience » : un mot jugé alors trop « techno », mais que la Covid-19 a permis de populariser en favorisant sa compréhension par un exercice de travaux pratiques.

Séance « électrochoc » pour favoriser la prise de conscience des élus de la majorité sur les réalités du dérèglement climatique, état des lieux de nos actions en matière de résilience, mesures immédiates à mettre en œuvre dans chaque délégation des vice-présidences lors du budget 2020, perspectives sur des mesures plus ambitieuses à l'avenir, constitution d'un panel citoyen qui, pendant plusieurs mois, a œuvré pour définir les attentes de notre collectivité sur ce sujet, qu'il a présenté en séance plénière : autant d'actions qui nous ont concrètement permis d'avancer sur cette résilience devenue un enjeu d'action publique et citoyenne.

Aujourd'hui, notre responsabilité d'élus nous amène à aller plus loin. Ainsi, notre collectivité s'engagera dans une démarche de stratégie de résilience girondine fondée sur quatre piliers d'action : anticiper, prévenir, s'adapter, agir. Elle sera formalisée dans un document qui fera de la Gironde le premier département de France doté d'une telle démarche. Elle s'inspire des « 100 Resilient Cities », projet initié par la fondation Rockefeller, avec pour ambition de faire face à trois grands défis et menaces : l'urbanisation croissante, la mondialisation et le changement climatique. Nous compléterons cette démarche par la réalisation d'un « plan départemental de sauvegarde » volontariste, comme les communes disposent de leurs plans communaux de sauvegarde réglementaires, avec lesquels nous devons d'ailleurs nous coordonner.

Le temps est aux urgences. Urgences climatiques, urgences sociales, urgences démocratiques, les trois sont liées et nous obligent, avec exigence et réactivité, avec ambition et sincérité, avec rigueur et courage. Pour avoir vécu les tempêtes de 1999 et 2009 dans l'action, tout autant que la crise sanitaire liée à la Covid-19, je sais que l'amnésie collective peut survenir rapidement après les événements. Lors du premier confinement, il fut beaucoup question du « monde d'avant » et du « monde d'après ». Je ne suis pas convaincu que ce « monde d'après » soit encore dans les esprits, du moins dans les perspectives de solidarité, d'entraide et de résilience qui étaient, alors, envisagées. Pourtant, l'écologie solidaire est plus que jamais d'actualité.

Avec les incendies, nous sommes nombreux à exprimer qu'il y aura un « avant » et un « après », en Gironde, mais aussi en France et en Europe. C'est la raison pour laquelle je pilote, aux côtés de mon

homologue de Saône-et-Loire, la mission flash mandatée par Départements de France pour assurer un retour d'expérience national vu de la place de nos collectivités, après cet été exceptionnel en matière de conditions climatiques et d'incendies sur tout le territoire national. Nous demandons également, avec mes homologues des Landes et du Lot-et-Garonne, l'organisation d'états généraux du massif des Landes de Gascogne, et nous avons, avec le président des Landes, remis une lettre ouverte au président de la République concernant le sujet de la protection incendie. Parce qu'une fois encore, en élus de terrain, en collectivités de proximité, à l'écoute au plus près des besoins, nous représentons cette « France d'en bas », cette France d'où vient la prise de conscience factuelle et empirique, la volonté de combat, la réalité d'action.

Il n'est pas acceptable que ce patrimoine forestier commun venu des générations antérieures soit parti en fumée pour rien.

Il n'est pas acceptable que ces cicatrices girondines soient inutilement béantes.

Il n'est pas acceptable que l'extraordinaire travail des sapeurs-pompiers et leur action courageuse, permettant de n'avoir aucune victime civile et un nombre extrêmement réduit de maisons brûlées, restent vains au-delà de l'extinction des feux.

Ces incendies, qui nous ont marqué le cœur au fer rouge, doivent garder vive la flamme de la reconnaissance, du refus de nouveaux désastres et de la conviction d'une indispensable protection de notre environnement, de notre planète, et de celles et ceux qui y vivent.